



Compte-rendu de la réunion de conseil du 05 juillet 2021

Etaient présents : Serge MARLOT, Mary CAILLEAU, Pascal CHAVEROT, Sylvie CHRÉTIEN
Alexandre FARQUE, Andréa GIL, Christophe ROELLINGER, Éric WEISS.

Excusés : Nathalie SCHADIG a donné pouvoir à Mary CAILLEAU, Pascal CHAVEROT a
donné pouvoir à Clément CRISCUOLO, Marie DE VLEESCHOUWER.

Début de séance : 20 h 10 Secrétaire : Mary CAILLEAU Fin de séance : 21 h 35

Le maire demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour : Demande DSIL 2022 pour les
travaux d'isolation des bâtiments emploi saisonnier.

Le Maire demande s'il y a des commentaires sur le compte-rendu du 07 juin. Pas de
commentaire, il est approuvé à l'unanimité des présents

Sylvie CHRÉTIEN arrive à 20h25.

Christophe ROELLINGER arrive à 20h50.

1. Demande DSIL :

La demande de DSIL déposée cette année pour l'isolation des bâtiments n'a pas été retenue
par la préfecture. La commune peut, dès à présent, déposer une nouvelle demande pour
l'année 2022. Le Maire demande au conseil de l'autoriser à déposer celle-ci.

Résultat du vote : 7 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

2. Emploi saisonnier :

Le Maire explique que la mise à disposition de l'employé d'Anjoutey ne permet pas de palier
complètement à l'absence de l'employé communal. Aussi, il propose de prendre un
« emploi saisonnier » pour juillet, août et éventuellement septembre à raison de 4 heures
par semaine. Le conseil précise que cette personne doit être majeure, autonome et capable
de travailler avec des outils professionnels. Un bulletin sera distribué dans les boîtes aux
lettres afin de recruter la personne qui convient.

Résultat du vote : 7 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

3. Parcelles de bois vendues par Madame PILLER :

Le Maire indique aux membres du conseil que Madame PILLER vend 2 parcelles de bois. La
commune étant propriétaire de parcelles jouxtant celles en vente, elle est prioritaire pour
l'acquisition. Le conseil ne souhaite pas acquérir ces parcelles. Madame PILLER et son
notaire en seront informés.

Résultat du vote : 7 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».



4. Travaux cimetière :

Le Maire rappelle que, lors de la séance du 7 juin, le conseil avait décidé d'engager les travaux pour le cimetière en précisant que le choix de l'entreprise pour l'aménagement cinéraire serait fait lors de cette séance. Clément CRISCUOLO, en charge du dossier, présente les différents devis et le conseil choisi l'entreprise RONFORT de Lachapelle-sous-Rougemont, moins disante. Montant de l'aménagement environ 8680€ HT. Les travaux concernant les murs seront assurés par BATI-GILLES pour un montant de 4750€ HT. Éric WEISS contactera l'entreprise pour l'intervention.

Résultat du vote : 7 « pour », 0 « contre » et 1 « abstention ».

5. Travaux éclairage public :

Le Maire explique aux membres du conseil, comme indiqué lors de la dernière réunion, la commune n'a obtenu qu'une subvention sur les 3 demandées pour l'isolation des bâtiments. Ce dossier pouvant être représenté l'an prochain et la commune n'ayant pas les finances pour les entreprendre sans subventions, ces travaux sont reportés. Il propose d'entreprendre des travaux d'amélioration de l'éclairage public. Pour cela, il faut remplacer l'éclairage public par de l'éclairage LED. Ces travaux permettront des économies d'énergie. Deux devis ont été demandés. Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de TDE90. Le Maire propose d'envoyer le dossier afin d'obtenir l'aide de TDE90. Mary CAILLEAU s'en occupera.

Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».

6. Entretien du village :

Comme indiqué précédemment, un emploi saisonnier viendra en renfort cet été. Éric propose également de mettre en place des équipes constituées d'élus et proposer aux citoyens volontaires de les rejoindre pour l'entretien des fleurs, l'entretien du village.... Il faudrait, dans un premier temps, définir les travaux à effectuer et faire un planning en fonction des disponibilités de chacun. Il propose d'acquérir un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage. Il propose également de rappeler aux habitants qu'il est de leur devoir d'entretenir devant leur propriété en toutes saisons, un arrêté ayant été pris dans ce sens par l'ancien conseil.

Sylvie CHRÉTIEN fait part de la nécessité d'élaguer les arbres et haies de la commune, de désherber la cour de l'ancienne école, les trottoirs... Il lui est répondu qu'elle peut, comme tout un chacun, participer à l'entretien du village.

Discorde rue du Bambois : il y a un problème dans la rue du Bambois concernant la circulation des véhicules qui soulèvent de la poussière en roulant trop vite. Ce fait amène à des insultes de part et d'autre et Clément, qui a été interpellé en tant que conseiller par plusieurs personnes, demande s'il ne serait pas possible de faire intervenir un médiateur. Cela pourrait être une bonne idée afin de trouver une solution pour apaiser la situation, mais faut-il que les parties concernées acceptent d'y venir. Affaire à suivre.

7. Divers : /